



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOMÈVRE-EN-HAYE SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 9 MARS 2016 À 18H30

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 10

Étaient présents : Mesdames ASINARI-CHRETIEN, DI REZZE, DROUIN, HURPEAU et ROUHIER, Messieurs BASTIEN, BESANCON, SEGAULT, WELKER et ZUFFELLATO.

Était excusé : M. Fabrice MARTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Lionel BESANCON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu du conseil du 9 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1. INTERCOMMUNALITÉ

1-1. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TOULOIS

Présentation de l'évolution des périmètres et compétences territoriales.

1-2. SYNDICAT INTERSCOLAIRE

Forte menace d'une fermeture de classe pour rentrée 2016.

1-3. SIVU LA CLÉ DES CHAMPS

Investissements prévus sur isolation et chauffage de la crèche / halte-garderie.

2. AMÉNAGEMENTS

2-1. Maison médicale

Le Maire présente les plans définitifs et les différentes propositions de financement bancaire.

2-2. Éclairage public

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer avec le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 54) une convention afin d'obtenir les aides pour la rénovation de l'éclairage public.

2-3. Révision du PLU

Le maire informe le Conseil municipal de l'avancement des études en cours avec le bureau d'études ITB.

2-4. Acquisition terrain

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'acquisition à l'amiable du terrain, cadastré E1143 contenance 320 m² appartenant à la succession TURCK Roger, moyennant le prix de 500 €.

3. PERSONNEL-FINANCES

3-1. Contrats de travail des employés du service technique

- Le Conseil municipal accepte la proposition de renouveler le contrat CAE de Monsieur Christian NOVAT pour une durée de 6 mois à 20h00 par semaine avec temps adapté selon les besoins, à compter du 1er mars 2016.

- Monsieur Anthony PERRI passera, à compter du 15 avril 2016, stagiaire de la fonction publique territoriale en tant qu'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet avec annualisation de son temps de travail.

3-2. Travaux jeunes été 2016

Les travaux jeunes seront reconduits pour l'été 2016.
Une réflexion sur sa mise en œuvre est en cours.

3-3. Orientations budgétaires 2016

Les grandes orientations sur les investissements 2016 ont été présentées par le Maire afin de préparer l'Assemblée Générale de la commune et le budget prévisionnel 2016.

3-4. Concessions cimetièrre

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le prix de la concession à 200 € pour une durée de 30 ans quelque soit l'inhumation (caveau ou columbarium) ;
- le montant total de la concession sera versé sur le budget de la commune.

3-5. Décisions spéciales

Le Maire présente au conseil Municipal des factures d'investissement qui devront être réglées avant le vote du BP 2016 :

- Facture du four Salle polyvalente pour la somme de 1500,00 €, crédit reporté au compte 2188
- Factures bureau d'étude pour la 1^{ère} phase de révision du PLU pour 5270,00 €, crédit reporté au compte 202

3-6. Remboursement caution

Le Conseil Municipal accepte de rendre une caution, pour une cellule photoélectrique du parking du 1 rue de la Côte, d'un montant de 76.22 € .

Les crédits nécessaires au remboursement de ces cautions seront inscrits au compte 165.

3-7. Facturation casse lors de location des salles communales

Afin de facturer la casse lors de la location des salles communales, le Conseil Municipal décide :

- de fixer le prix à 1, 50 €/ pièce perdue ou cassée (éléments de vaisselle)
- de refacturer intégralement au loueur la prestation d'une entreprise extérieure ou le coût d'intervention par le personnel communal au taux horaire en vigueur, lorsque les dégâts occasionnés nécessitent une telle intervention

3-8. Chantier jeunes Familles Rurales

Dans le cadre de la convention signée entre l'Association Familles Rurales de la Côte en Haye et la commune, le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 27, 00 € à l'association pour l'aménagement du terrain de foot.

Le nombre d'heures effectuées s'élevait à 9 heures sur la base des 3 € de l'heure.

4. DIVERS

4-1. AG de la commune:

Rappel de la date : 18 mars 2016 à 18h30.

4-2. Questions diverses:

- Point est fait sur différents dossiers de la commune : les travaux en cours, le bulletin municipal et le site internet de la commune, le prochain fleurissement.

- Dates à retenir : - réunion révision PLU le 23 mars 2016 à 14h30
- Conseil Municipal le 30 mars 2016 à 18h30 pour vote du BP 2016

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h30

Le Maire,
Jean-François SEGALT



Le secrétaire de séance,
Lionel BESANCON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Besancon', written over a faint circular stamp.

